

Nombre de membres en exercice : 134  
 Nombre de membres présents : 89  
 Nombre de suffrages exprimés : 88  
 VOTES : Contre =0 Pour =88 Abstentions =0  
 Date de convocation : 21/01/2026

**DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL  
 SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 10/02/2026 à 18 heures 00

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Jean-François MICHON, Vice-Président déléguant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	41 729,58			564 898,56	41 729,58	564 898,56
Opérations de l'exercice	756 414,49	791 920,55	233 655,51	165 881,00	990 070,00	957 801,55
<b>TOTAUX</b>	<b>798 144,07</b>	<b>791 920,55</b>	<b>233 655,51</b>	<b>730 779,56</b>	<b>1 031 799,58</b>	<b>1 522 700,11</b>
Résultats de clôture	6 223,52			497 124,05		490 900,53
Restes à réaliser	798 144,07	791 920,55	20 000,00	730 779,56	20 000,00	1 522 700,11
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>798 144,07</b>	<b>791 920,55</b>	<b>253 655,51</b>	<b>477 124,05</b>	<b>1 051 799,58</b>	<b>1 522 700,11</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>6 223,52</b>			<b>477 124,05</b>		<b>470 900,53</b>

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

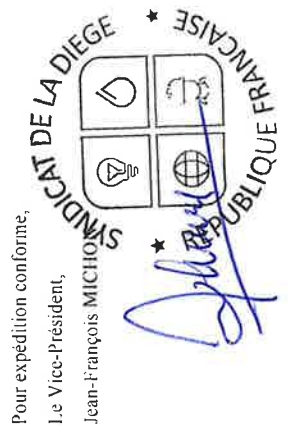
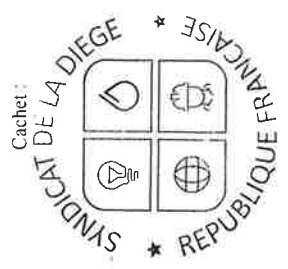
aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les signatures



Pour expédition conforme,  
 Le Vice-Président,  
 Jean-François MICHON